



Revendication intersyndicale CGT & UNSA A la N.A.O 2018

Bonjour, madame la directrice générale

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire de 2018 et pour faire suite à votre dernière proposition ainsi qu'aux échanges qui ont eu lieu lors des différentes réunions, nous souhaitons à nouveau porter à votre connaissance les éléments de compréhension à notre positionnement :

En ouverture de ces NAO, la direction a pris soin de rappeler le contexte législatif récent impactant les bailleurs sociaux avec notamment la baisse des loyers demandée par l'Etat. Nous avons indiqué que cette Loi de Finances doit être prise dans sa globalité et pas uniquement suivant la mise en avant d'un seul et unique volet de celle-ci.

Au cours de nos échanges, nous avons exprimé et développé notre incompréhension quant au niveau des augmentations que la direction propose ; selon nous les augmentations générales permettent la valorisation et motivation du travail des équipes collectivement. Concernant les augmentations individuelles, nous avons longuement échangé. D'une part sur la gestion de ces enveloppes qui ne semblent pas être distribuées dans le respect des accords NAO précédemment signés. D'autre part, la démotivation des personnes n'ayant pas bénéficié d'augmentations individuelles sur plusieurs années consécutives ou encore les situations et mise en difficultés de managers face au faible montant de ces enveloppes alors qu'ils ont la volonté de récompenser particulièrement des salariés doivent faire l'objet d'une prise en compte par la direction.

Selon nous, les augmentations salariales participent bien de la reconnaissance des salariés. Par ailleurs, il a s'agit d'alerter à nouveau la direction sur les conditions de travail dégradées de bons nombre de salariés toute catégorie confondue.

Voilà de nombreux mois que notre secteur d'activité est visé par des évolutions dans le cadre de convention quinquennale signée entre notre actionnaire majoritaire et l'Etat, le projet de Loi Logement, la stratégie patrimoniale d'Action Logement. Toutes ces mesures annoncent de grands changements et évolutions pour l'entité 3F et ses filiales, avec les enjeux de la Territorialisation ou encore de la démarche de GPEC et de la stratégie digitale.

Il est nécessaire et indispensable que ces évolutions structurelles, organisationnelles souhaitées par nos dirigeants, notre gouvernement attachent également une attention particulière à l'investissement et au travail de l'ensemble des salariés.

Compte-tenu de votre proposition limitée vis-à-vis des différents points demandés par nos organisations syndicales ; Vous proposez notamment la revalorisation de 1.5€ pour la prime de remplacement mutuelle ou encore la revalorisation des médailles du travail de 2%. Ces éléments sont pour nous des éléments accessoires qui ne reflètent pas la volonté de l'entreprise de récompenser et motiver largement et tout au long de l'année l'ensemble des salariés.

C'est pourquoi vous trouver notre dernière proposition concernant les niveaux d'augmentations pour l'ensemble des catégories de personnel et qui est la suivante : **2% d'augmentation répartie de la manière suivante 1% d'augmentation générale (avec un plancher minimum de 20€) et 1% d'augmentation individuelle.**



A noter que concernant les conditions de remboursement des frais kilométriques missions qui seraient également revues pour être alignées sur le barème fiscal : sur ce point nous restons dans l'attente de l'étude qui a été réalisée par la direction suivant l'accord NAO signé en 2017.

Nous avons partagé le douloureux constat d'un dialogue social dégradé entre les partenaires sociaux de l'entreprise, ce que nous regrettons et déplorons vivement.

Il a également été porté à votre connaissance quelques indicateurs économiques et notamment celui de l'Insee s'agissant de la croissance française en 2017 qui est de 1,9% ou encore la revalorisation du smic : 1,23% au 1^{er} janvier 2018. L'interrogation reste entière ; sur quels éléments la direction se base-t-elle pour étayer sa proposition ?

Il n'est plus envisageable que nos organisations syndicales et représentants des salariés d'un groupe comme celui de l'envergure de l'entreprise 3F portent la responsabilité sociale d'une précarité de ces 3500 salariés. En l'état, et comme indiqué à la réunion du mardi 30 janvier votre proposition d'accord sur la NAO n'est pas satisfaisante. Nous ne serons pas signataires d'un tel accord. Selon nous, les salariés méritent une reconnaissance à la hauteur de leurs efforts et investissements.

Parce que le groupe 3F – groupe Action Logement - s'est construit sur un savoir-faire et des compétences de ses dirigeants, élus et salariés, il est indispensable de repenser un dialogue social qualitatif dans l'intérêt des salariés et aussi celui de l'entreprise.

Bien cordialement.